

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT :

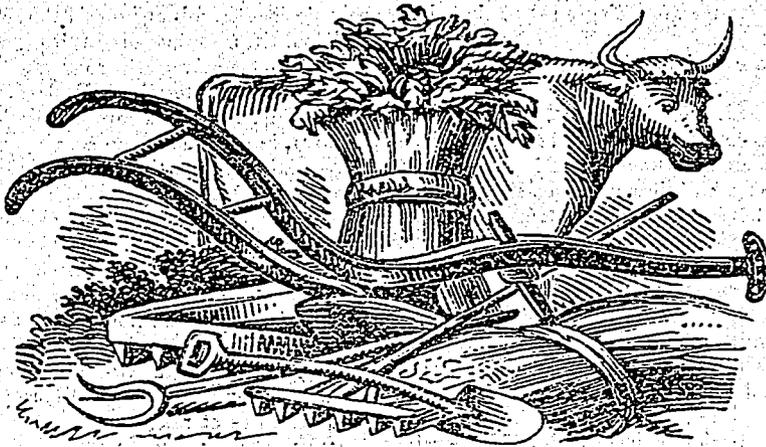
31.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des plantes industrielles

DU LIN.

(Suite.)

Soins pendant la végétation.—Lorsque la plante a atteint la hauteur de deux pouces environ, on procède au premier sarclage. Ce sarclage n'est exécuté que par des femmes qui se traînent sur les genoux pieds déchaussés de peur d'offenser les jeunes brins; elles arrachent alors à la main toutes les plantes nuisibles qui salissent le champ. Quelquefois, on est obligé de renouveler le sarclage deux à trois fois à de courts intervalles; après quoi on ne touche plus à la linière. Dans tous les cas, on ne doit sarcler que par un temps couvert, ni trop sec, ni trop humide. Ces soins d'entretien sont ordinairement très-coûteux, quoique exécutés par des femmes, et c'est pour les diminuer autant que possible que l'on accorde tant de soin à la préparation du sol.

Nous ne parlons ici que pour mémoire des *lins* dits *ramés*. Ce sont des lins d'une grande finesse que l'on soutient au moyen de perches et dont la filasse sert à la fabrication des dentelles; mais les nombreux soins qu'ils exigent et le haut prix de la main-d'œuvre sont des obstacles sérieux à la culture de ces lins.

Ennemis du lin.—Parmi les ennemis du lin le plus à redouter est la *cuscute*, appelée plus communément *teigne*, *tignasse*. C'est une plante parasite qui se nourrit aux dépens de la plante elle-même. Il existe peu de moyens de détruire cette plante et généralement on ne peut s'en débarrasser qu'en changeant de semences et en employant celles qui en sont infestées à la fabrication de l'huile; cependant on dit qu'une dissolution de coupe-rose verte dans la proportion d'une demi-livre par trois-demiards d'eau répandue sur les endroits infestés de cuscute, la détruit; mais il pourrait se faire, surtout si le champ en contenait une grande quantité, que le remède coûtât un peu cher.

Récolte.—Sous notre climat, le lin fleurit environ deux mois après l'ensemencement et les graines mûrissent environ trois semaines après.

L'époque de la récolte varie suivant le produit que l'on veut obtenir. Quelquefois le cultivateur cultive le lin dans le but principal de récolter de bonnes graines; alors il doit se contenter d'une filasse des plus grossières. Dans d'autres circonstances, il aime à obtenir de la graine passable, avec de la filasse qui ne soit pas trop grossière. Enfin, dans les contrées où l'industrie linière est très-avancée, le cultivateur recherche surtout de la filasse de première qualité et sacrifie complètement la graine.

Dans le premier cas, la récolte ne peut se faire que lorsque la graine est parfaitement mûre, ce que l'on reconnaît à ce que les feuilles sont tombées et les capsules bien brunies.

Dans le second, on ne peut attendre que la maturité soit aussi avancée que dans le cas précédent; ordinairement le moment le plus favorable pour obtenir le but que l'on se propose ici, est lorsque le tiers inférieur de la tige est devenu jaune. A cet instant la graine est loin d'être mûre, mais elle peut encore prendre un peu de nourriture dans ses enveloppes et dans les sucs que contient la partie supérieure de la plante; aussi cette graine est assez avantageuse pour la fabrication de l'huile.

Dans le troisième cas, on n'obtient de la filasse possédant les qualités désirées qu'à condition d'arracher le lin aussitôt que les fleurs s'ouvrent.

La seule manière de récolter le lin est l'arrachage à la main.

Aussitôt arraché on l'étend proprement à terre, et le jour même on le met en petites bottes qu'on place sur le sol trois par trois, les pieds écartés et les têtes rapprochées, ou bien on les dispose debout des deux côtés de perches légères et soutenues par de petites fourches basses, le lin ainsi placé sèche facilement et peut, quelque temps après, être entré dans un lieu sec et aéré. C'est dans ce local que l'on procède à la séparation de la graine des tiges. Cette opération se fait en battant les têtes des petites bottes sur un billot; ou bien on les frappe avec un maillet ou un *battoir* de laveuse, ou bien encore on prend le lin par poignées et on passe les têtes entre les dents de fer d'un peigne placé sur

un banc. Les paquets ainsi dépouillés de leur graine sont conservés dans un lieu sec, en attendant le rouissage.

Quelques-uns de nos lecteurs seront surpris en lisant ces derniers détails, car ils ne s'accordent en aucune manière avec ce qui se pratique ordinairement chez la plupart de nos cultivateurs. Chez ces derniers, le rouissage succède immédiatement à l'arrachage et la séparation de la graine ne se fait qu'en troisième lieu. Nous allons voir que cette manière d'agir est préjudiciable à leurs intérêts.

Il y a ici deux questions à examiner : la question économique et la question commerciale.

Prenons la première d'abord. Généralement, on cherche à obtenir de la graine passable et on se contente de filasse médiocre. Mais obtient-on ce que l'on désire ? certainement non. La graine laisse beaucoup à désirer même en supposant que le rouissage se soit fait régulièrement : il arrive très-souvent que les graines les plus mûres, par conséquent celles qu'on devrait avoir le plus d'intérêt à conserver, germent ; quelques autres moins avancées en maturité moisissent et dans ces deux cas, la perte est considérable. Le cultivateur ne récolte donc pas toute la graine que son champ aurait pu lui donner et une partie de ses frais de culture ont été faits en pure perte. Cette manière de traiter le lin est encore une des principales causes de la dégénérescence rapide de nos graines de lin.

Passons maintenant à la question commerciale. Nos graines de lin et surtout celles du bas du fleuve sont très-souvent payées un prix au-dessous de leur valeur. Cela ne peut se faire autrement : Nos cultivateurs ne peuvent les livrer aux marchands que lorsque tous les contrats sont remplis, alors ces derniers ne peuvent leur en offrir qu'un prix très-faible. Tandis qu'en faisant l'égrenage immédiatement après l'arrachage, on devancerait de quinze jours, trois semaines et quelquefois un mois, le moment de la livraison.

Si nos lecteurs ont quelque confiance dans les principes qui ont toujours guidé la *Gazette des Campagnes*, ils se convaincront, par les raisons que nous venons de leur donner, des avantages qui résulteront pour leurs intérêts, de l'adoption de notre manière de voir.

D'ailleurs les cultivateurs les mieux entendus dans cette culture, les agriculteurs les mieux renseignés à la tête desquels vient se placer Mathieu de Dombasle s'accordent tous à corroborer les principes énoncés précédemment.

La quantité de tiges et de graines récoltées par arpent varie beaucoup. La variété, le sol, le climat, le mode de culture, ont tous une influence considérable sur le rendement. Ainsi Schewertz nous rapporte que dans les Flandres, pays où le lin est cultivé avec un soin extraordinaire, le produit moyen est de 2,700 livres de tiges brutes par arpent. En général, on peut admettre qu'un arpent de lin bien cultivé, sur un sol de bonne qualité et ensemencé avec de bonnes graines non dégénérées, produit de 2000 à 4000 livres de tiges brutes pouvant donner de 12 à 18 pour 100 livres de fibres, dont on peut recueillir 240 à 500 livres de filasse.

Lorsqu'on cultive le lin pour sa graine, on récolte de 180 à 500 livres de semence, ce qui peut être évalué à 3 et 8 minots par arpent.

REVUE DE LA SEMAINE

Le parlement de la province de Québec est prorogé, pour la forme, au 11 décembre prochain ; il est probable que la session ne s'ouvrira qu'en janvier 1869. Celui de la province d'Ontario a ouvert sa seconde session, mardi, le 4 du présent mois. Quant au parlement fédéral, on pense qu'il ne sera convoqué qu'en mars l'année prochaine.

L'hon. D. L. MacPherson, représentant la province d'Ontario, et l'hon. juge Day celle de Québec, doivent se rencontrer cette semaine à Ottawa avec l'arbitre représentant la Puissance, l'hon. Col. Gray, dans le but de régler finalement la question des dettes et des revenus respectifs du Bas et du Haut-Canada.

On annonce que c'est le commandant des troupes, Sir Charles Windham, qui sera l'administrateur de la Puissance, après le départ de lord Monk et jusqu'à l'arrivée de Sir John Young.

Il paraît, à ce que disent les grands journaux, que nos gouvernements, fédéral et locaux, vont prendre les mesures les plus efficaces pour déterminer l'émigration européenne à se replier un peu plus qu'elle ne l'a fait jusqu'ici sur le Canada. Il y a eu à Ottawa, la semaine dernière, une conférence à ce sujet. Ceux qui en faisaient partie étaient MM. Wood et Carling pour la province d'Ontario ; MM. Chauveau et Dunkin, pour la province de Québec ; MM. Beckwith et Witmore, pour le Nouveau-Brunswick, et M. Rose pour tout le Canada.

La *Minerve* dit avec raison que l'important en pareille matière, c'est de ne pas s'arrêter aux demi-mesures, et que, si l'on n'a pas le moyen de faire les choses de façon à obtenir un résultat satisfaisant, on doit se tenir tranquille. Il faut espérer que si le projet est mis à exécution, on fera en sorte que les émigrants, qui nous arriveront d'Europe, soient en de bonnes conditions morales et religieuses.

Il n'est pas inutile de remarquer ici que les mêmes moyens énergiques et efficaces, que nos hommes d'état se proposent d'employer pour faire émigrer les européens en Canada, doivent tout d'abord et tout particulièrement être mis en usage pour empêcher nos compatriotes d'émigrer aux Etats-Unis. Si l'on est disposé à favoriser de toute manière les étrangers qui viendront se fixer en Canada, il n'est que juste de demander que ceux qui sont nés sur son sol et qui y vivent encore actuellement, mais qui se découragent parfois et songent à s'expatrier, vû les difficultés sans nombre qu'ils rencontrent dans la formation de nouveaux établissements, soient les premiers et les plus efficacement favorisés. C'est la colonisation qu'il faut surtout encourager, car c'est elle qui, après les bénédictions que font descendre du Ciel les bonnes mœurs d'un peuple et son attachement à la foi, nous procurera la plus grande somme de prospérité matérielle.

Puisque nous en sommes sur la colonisation, nous nous permettrons encore de dire qu'une des causes, entr'autres, qui la fait languir, de même que l'agriculture dans un grand nombre de nos belles et grandes paroisses, c'est l'apathie des jeunes gens, leur goût prononcé pour une vie molle et oisive. Citons pour exemple ce que tous voient de leurs yeux. Dans presque tous les villages ou les *faubourgs* de nos paroisses, comme on dit, il se rencontre plusieurs jeunes gens qui passent la vingtaine, qui n'ont encore rien fait, et qui végètent la canne à la main. A quoi cela tient-il ? En grande partie à cette instruction, qu'on pourrait appeler mitoyenne, c'est-à-dire, qui n'est ni classique ni élémentaire, et qui malheureusement est de beaucoup trop répandue. Tous ceux à peu près qui la reçoivent finissent par être pris de la démangeaison d'avoir des places, et en attendant que la fortune vienne leur rendre visite, ils vivent en rentiers. Cela tient encore à l'amour du luxe et du bien-être qui s'est considérablement développé parmi nous depuis quelques dix ans. La condition d'agriculteur ne cadre plus avec les aspirations de trop de nos jeunes gens de la campagne, lesquels veulent s'enrichir promptement et jouir ensuite. En conséquence, ils dédaignent cette condition comme vile ou comme déterminant avec trop de lenteur les résultats désirés. Espérons que les idées se modifieront sur ce point, et que les jeunes gens d'aujourd'hui, à l'exemple de ceux d'autrefois, finiront par se persuader que l'agriculture est le plus noble des arts et qu'elle assure l'existence la plus véritablement heureuse et la moins précaire de toutes.

Les élections sont terminées aux Etats-Unis et les républicains chantent victoire. Le général Grant a été élu président ; il l'a emporté sur M. Seymour par une majorité de 73 voix ; M. Colfax est vice-président. D'après l'opinion qui règne généralement aujourd'hui dans la presse, on regarde le général Grant comme devant être un docile instrument entre les mains des radicaux.

On lit ce qui suit sur le journal le *Monde* : " Le principal organe des catholiques anglais confirme ce que nous disions il y a quelques jours de l'accueil qui serait fait par les anglicans à l'appel de Pie IX, et des heureuses conséquences qu'il est permis d'attendre pour l'Angleterre de la réunion du Concile de 1869. Voici comment s'exprime le *Weekly Register* :

" Sans avoir la prétention d'être prophètes, nous croyons qu'avant que le Concile général ait terminé ses délibérations, un très-grand nombre d'anglicans rechercheront et trouveront l'union avec l'Eglise. Il devient chaque jour de plus en plus évident que le parti de l'Eglise d'Angleterre qui a des tendances catholiques ne peut pas rester plus longtemps séparé de nous. La lettre de M. Mossman au Révd. Dr. Newinan, publiée dans le dernier numéro du *Month*, en forme une nouvelle preuve. Bien des choses que certains anglicans considéraient, il y a un an, comme étant des obstacles insurmontables à une réunion avec Rome, sont maintenant adoptées par eux comme faisant partie de leurs croyances. On ne vit jamais un plus grand exemple que celui qui est offert en ce moment par le parti avancé de l'Eglise anglicane, de personnes entraînées en quelque sorte malgré elles vers la vérité, et il devient certain qu'elles ne peuvent pas s'arrêter au point où elles sont arrivées."

Le même journal dit encore que la sécurité de Rome et de ses provinces est complète, et n'est plus menacée pour le moment. Il ajoute que les projets des garibaldiens sur Rome ne sont pas abandonnés, mais ajournés jusqu'à une occasion favorable.

Soins à donner au bétail.

Voilà donc les bestiaux emprisonnés dans les étables pour six mois entiers. Nous croyons opportun de présenter aux lecteurs de la *Gazette des Campagnes* les sages et utiles conseils de M. L. Gossin sur le soin des animaux privés de leur liberté. Tout en le citant, nous nous permettrons cependant de faire quelques changements exigés par notre climat et nos coutumes.

Caton, à qui on demandait quelle est en agriculture la source la plus certaine de profit, mettait en première ligne l'excellent entretien des troupeaux ; en seconde, leur entretien médiocre. Il exprimait ainsi une grande vérité, savoir que le cultivateur ne peut se passer du bétail.

En effet le laboureur le plus pauvre ne doit-il pas ce qu'il récolte à ses animaux, puisque sans eux la terre resterait privée de culture et d'engrais ? A plus forte raison faut-il rapporter au bétail la prospérité du domaine qui possédant des attelages vigoureux et des troupeaux bien nourris, est abondamment fumé et travaillé avec énergie.

Puisque nos serviteurs à quatre pieds sont les premiers auteurs de nos bénéfices, ayons pour eux une sorte de reconnaissance et d'affection. Ce sentiment nous prédisposera à observer vis-à-vis du prochain le doux précepte de la charité. Au contraire, l'homme qu'on voit sans pitié pour son cheval, est dur aussi presque toujours à l'égard de ses serviteurs, de sa famille et du pauvre qui lui tend la main. D'ailleurs, pour donner aux bêtes les soins assidus qui procurent le bénéfice, ne faut-il pas se plaire avec elles, entendre leurs cris, comprendre leurs regards, souffrir de leur peine ? Dociles, quand nous les traitons bien, elles nous

servent à leur tour de leur mieux et se prêtent facilement à tous nos désirs.

La douceur n'exclut ni la fermeté ni la prudence : ne jouons jamais avec les animaux, principalement avec les jeunes. Sans un motif sérieux, n'approchons pas d'un sujet enclin à la méchanceté, et ne l'abordons qu'après l'avoir averti d'un ton élevé. Alors marchons à lui avec hardiesse. Si nos mouvements exprimaient la timidité ou la défiance, il craindrait une attaque de notre part, et pour la prévenir, il commencerait lui-même les hostilités. Rassurons-le par des caresses franches, et s'il se comporte bien, rendons-lui notre présence agréable, en lui présentant quelque friandise. C'est par la patience qu'on calme le trouble du cheval, et du bœuf auquel on demande un service inusité. La fermeté, sans mauvais traitement, corrige aussi de la peur, tandis que les coups ne font que l'augmenter. On emploie exceptionnellement la faim et la privation de sommeil pour dompter les caractères les plus indociles. Quant aux corrections corporelles, elles doivent être rares, s'appliquer à l'improviste aussitôt que la faute a été commise. Dans le commandement, jamais de cris ni de blasphème, mais un mot sec, impératif, bien accentué.

La jeune branche se redresse sans grands efforts ; mais le gros bois jamais," disent les Arabes au sujet de leurs chevaux. Ce précepte s'applique à toute sorte d'animaux. Nous ne pouvons les habituer trop jeune à souffrir la main de l'homme et à lui obéir.

Voilà pour l'éducation morale, passons aux soins physiques :

Tout être vivant éprouve naturellement le besoin de la propreté. Pourquoi cet instinct général ? C'est que la saleté nuit aux fonctions de la peau et par là même à la santé. Le bétail doit donc être tenu très-proprement. S'il vit au pâturage, il se gratte, se roule, se secoue, lèche ses compagnons et reçoit d'eux le même service. Il sait se conserver ainsi parfaitement net. C'est au sujet privé de liberté que nous donnerons tous nos soins. Par l'enlèvement fréquent de ses déjections ou par l'apport de suffisantes litières, que son lit de repos soit toujours tenu sec.

Nettoyons la robe des animaux au moyen de la ratissoire de fer à dents pointues qu'on appelle *étrille*. Pour obtenir une propreté complète, on brosse l'animal après l'avoir étrillé. Est-il couvert de sueur ; on le bouchonne, c'est-à-dire, on le frotte et on l'essuie avec une poignée de paille tordue.

A l'étable les bestiaux redoutent le froid très-rigoureux, les courants d'air, une atmosphère étouffante ; nous fermerons les étables, sans cesser de tenir ouverts les soupiraux destinés à renouveler l'air. Ce point est de la plus haute importance : suivant les calculs du savant M. Lassaingne, un cheval du poids de 1200 lbs. fait entrer dans ses poumons en vingt-quatre heures 4375 pieds cubes d'air qui en altèrent un volume quatre ou cinq fois plus considérable. Aussi rien n'est plus malsain qu'une étable complètement close. Les meilleurs ventilateurs sont des cheminées qui partent du bas de l'étable et traversent le mur à une certaine hauteur au-dessous du plafond. Un ventilateur semblable suffit par dizaine de gros animaux."

Si nous passons au régime, on remarque que nul animal n'est réellement productif, si on ne lui donne à manger abondamment par rapport aux besoins de sa race et de son âge. Pour faire saisir cette vérité, on divise en nourriture *d'entretien* et en nourriture *de production* les aliments qu'un sujet peut consommer. Par ration d'entretien, on entend ce qui le soutient sans augmentation ni diminution de poids. S'il ne reçoit rien de plus, son appétit n'est pas satisfait, et il ne donne rien en lait, travail ou progéniture qu'aux dépens de sa propre substance, c'est-à-dire en maigrissant.

La nourriture de production comprend tout ce qu'il peut consommer en outre. Le produit est proportionnel à cette seconde portion d'aliments, et comme la dépense qu'elle occasionne se trouve toujours précédée par la même dépense en nourriture d'entretien, il en résulte que les animaux donnent d'autant plus de bénéfice net, qu'ils consomment davantage; ce qui justifie l'antique adage: Un petit nombre d'animaux parfaitement nourris produit plus qu'un troupeau très-nombreux qui souffre de la faim.—(Columelle.)

En Canada, non-seulement la faute de mal entretenir le bétail est des plus fréquentes, mais encore on le soumet souvent à un régime tantôt maigre, tantôt suffisant, suivant la disette ou l'abondance momentanée. Après avoir passablement vécu au pâturage pendant l'été, il ne reçoit en hiver que de la paille. On juge quel doit être son état de maigreur après six mois d'une aussi dure stabulation. Au contraire, un cultivateur habile combine ses ressources de manière à réduire seulement la ration des animaux de travail dans la saison morte.

Pour arriver aisément à ces combinaisons, on a recherché la valeur relative des divers aliments, en les comparant tous au meilleur foin naturel, et on a établi le rapport moyen du poids des animaux avec leurs rations d'entretien et de production, en supposant ces rations composées du fourrage pris pour type.

Au sujet de la valeur nutritive des aliments, nous nous sommes arrêtés pour nous-mêmes aux chiffres suivants:

Sont égaux à 40 livres de foin naturel de première qualité:

Paille de blé.....	100	lbs.
Paille d'avoine.....	80 à 100	"
Paille d'orge ou de seigle.....	130 à 140	"
Paille de pois.....	70 à 80	"
Balles de blé.....	70 à 80	"
Balles d'avoine.....	60 à 70	"

A 100 livres de patates crues qui équivalent à 40 livres de foin de première qualité sont égaux:

Béttéraves.....	150 à 170	lbs.
Topinambours crus.....	120 à 140	"
Carottes.....	120 à 140	"
Panais.....	110 à 120	"
Raves.....	190 à 210	"
Choux.....	190 à 210	"
Citrouilles.....	140 à 150	"

A 100 lbs. de grain de seigle, qui équivalent à 250 lbs. de foin de première qualité, sont égaux:

Avoine du poids de 40 lbs. le minot.	140 à 150	lbs.
Orge et sarrasin.....	120 à 130	"
Blé-d'inde, féverole, vesce, pois....	90 à 100	"
Tourteau de lin.....	100 à 120	"
Tourteau de chanvre.....	130 à 140	"
Gros son.....	130 à 140	"

Bien que le rapport de la nourriture avec le poids des animaux varie suivant l'âge, la conformation, l'espèce et la destination des sujets, on admet, comme règle servant de base aux combinaisons de régime, que la ration d'entretien peut être évaluée en foin naturel de première qualité à 1/60^e du poids de l'animal vivant, et la nourriture de production également à 1/60^e. Ainsi des animaux qui reçoivent ces deux rations pleines, consommeraient chaque jour en foin naturel 1/30 de leur poids, et par mois de trente jours, une quantité égale à leur poids total, ou une proportion correspondante d'autres aliments. Nous porterons au vingtième et même au quinzième de leur poids la nourriture des femelles à l'époque de leur allaitement, celle des élèves jusqu'à l'âge d'un an, et celle des animaux à l'engrais.

Pour bien comprendre l'usage des tableaux précédents, supposons qu'une vache pèse 750 lbs., le trentième de son poids sera 25 lbs. La ration journalière de cette vache consistera donc en 25 lbs. de foin. Mais vous voulez remplacer 10 lbs. de foin par une certaine quantité de patates par exemple; alors vous consultez le tableau qui contient les équivalents des légumes, vous trouverez qu'il faut 100 lbs. de patates pour valoir 40 lbs. de bon foin; eh bien prenez la quatrième partie de 100 lbs. puisque vous ne voulez remplacer que la quatrième partie de 40 lbs. S'agit-il de donner de l'avoine à la place de 10 lbs. de foin; vous prenez ici la vingt-cinquième partie de 140 lbs. parce que 10 lbs. de foin se trouve la vingt-cinquième partie de 250 lbs.

En général, si la quantité de foin que vous voulez remplacer se trouve le $\frac{1}{2}$, le $\frac{1}{3}$, le $\frac{1}{4}$ ou la vingtième partie du nombre qui se trouve en tête de chaque tableau, prenez la $\frac{1}{2}$, le $\frac{1}{3}$ etc. des nombres qui se trouvent en regard des différentes variétés de paille, ou de légumes ou de grains énumérés dans les différents tableaux.

C'est dans une mesure restreinte qu'on peut, pour la nourriture d'un animal, remplacer sans aucun inconvénient des aliments d'une classe par ceux d'une autre; et si l'on excepte les cochons, qui ne mangent ni fourrage sec ni paille, le mieux est de réunir dans un même régime des substances des trois catégories. Si on ne le peut, du moins doit-on toujours associer des aliments de l'une des deux dernières avec ceux de la première; ainsi, joindre aux fourrages secs et aux pailles, soit légumes verts, soit grains ou tourteaux. Du reste, ces combinaisons doivent se rapporter à l'âge et à la destination des animaux: on donnera très-peu de paille aux jeunes sujets, et on leur choisira dans les autres classes les aliments les plus nutritifs. On stimulera l'avidité du bétail qu'on engraisse par une grande diversité de nourriture; à mesure qu'il prendra plus d'obésité, on lui présentera tout ce qu'on peut trouver de plus nutritif.

Les graines oléagineuses, en particulier celles de lin, seront employées utilement. M. de Malézieux recommande de faire bouillir 2½ livres de farine de graine de lin dans 15 pintes d'eau; puis de mêler la masse glutineuse qui en résulte avec 5 livres de farine et 10 livres de paille hachée. Ce mélange serait excellent pour des bœufs d'engrais.

Aux femelles laitières, il faut donner une forte proportion d'aliments aqueux; car la sécrétion du lait absorbe beaucoup d'eau, et si celle-ci manque, la source mammaire est pauvre. Au contraire, les animaux de travail doivent recevoir des substances peu délayées et joignant à des facultés nutritives prononcées un principe aromatique excitant. Le mil, le panais, la carotte, l'avoine répondent à ces conditions.

(A continuer.)

Culturo du chanvre.

Nous lisons dans le *Canadien*:

M. Onslow, le propriétaire de la corderie du Gros Pin, est venu nous montrer du chanvre magnifique, cultivé sur les terres de M. Joly, le député de Lotbinière. Cette plante, travaillée aux moulins de M. Joly, était de neuf pieds de hauteur et est supérieure même à celle de Russie.

On a calculé qu'un cultivateur a réussi à faire un profit de \$85 sur un seul arpent de chanvre. La moyenne serait de \$50. On voit de quel avantage serait la culture de cette plante textile pour nos habitants.

M. Onslow compte acheter, cette année, de 60 à 80 milles livres de chanvre canadien. Un bon nombre de cultivateurs du comté de Lotbinière se proposent de cultiver le chanvre, l'an prochain, et M. Joly qui a fait tant de sacrifices pour eux, doit

faire venir de la Russie et du Missouri, un nouvel approvisionnement de graines de semence.

Nous attirons l'attention des agriculteurs sur la culture du chanvre, et sur les avantages que nous fournit notre climat et notre sol en général.

Petite chronique agricole

La *Gazette des Campagnes* de Paris du 17 octobre nous dit que la température se montre en général très-favorable aux importantes opérations de la saison. On profite du beau temps pour achever l'enlèvement des pommes de terre et des betteraves. En même temps, on poursuit avec activité les labours d'automne et les semailles de blé, de seigle et d'avoine d'hiver.

Comme on le voit la température du dernier mois a encore eu plusieurs traits de ressemblance avec celle de la France. Mais présentement tout va changer, le froid augmente et la neige menace de nous envahir. A peine la première couche a-t-elle disparu qu'elle a aussitôt été remplacée par une seconde. Les labours sont arrêtés. S'il faut que l'hiver se décide à établir immédiatement son domicile au milieu de nous, son arrivée sera regardée comme un malheur, car, comme nous avons déjà eu occasion de le faire remarquer, la rareté des fourrages en plusieurs endroits faisait désirer ardemment la prolongation de l'automne. Quelques cultivateurs espèrent cependant voir la température se radoucir. Néanmoins il est plus que probable que les labours ne pourront se continuer. Les dernières gelées ont été fortes.

Le journal précité nous dit aussi que la première quinzaine d'octobre a été marquée dans le groupe des régions alpestres par des inondations qui font d'effroyables ravages, d'une part, dans la partie montagneuse de la Savoie et de la Suisse italienne, d'autre part, dans la Lombardie et le long du cours du Pô et de l'Adige. Des torrents formés par les pluies et les neiges fondues ont déraciné des arbres, emporté le sol de quelques escarpements et ravagé les vallées. On cite des villages qui ont été emportés par les eaux; et des vallées couvertes de débris et de terres précipitées de hauteurs voisines.

A la suite de cette énumération il suggère les moyens de prévenir et d'empêcher ces effroyables calamités.

RECETTE AGRICOLE

Le lard rance

Le lard produit des accidents mortels, lorsqu'il est gâté : celui qui est rance est toujours d'un fort mauvais usage.

Voici un moyen simple pour le conserver :

Après que le lard est resté quinze jours dans le sel, il faut avoir une caisse où l'on puisse en placer trois pièces; on tapisse de foin le fond de cette caisse, en outre, on enveloppe, de foin chaque pièce de lard, et on en met une couche entre deux pièces; cela empêche le lard de rancir, et on le trouve au bout d'un an, aussi frais que le premier jour. Il faut avoir soin de le garantir des vers et des insectes qui peuvent pénétrer dans la caisse.

Moyen de nettoyer le velours

Voici un moyen de nettoyer le velours qui a été mouillé et est devenu dur et raccorni : Pour lui rendre sa souplesse première, il n'y a qu'à le mouiller à l'envers, puis l'exposer du même côté au-dessus d'un fer bien chaud, sans l'y laisser toucher. La chaleur vaporise l'eau, et celle-ci, à l'état de vapeur, traverse le velours et sépare les fibres du duvet entremêlées et collées entre elles. Si l'on voulait séparer le velours avec le fer, on obtiendrait un résultat diamétralement opposé à celui qu'on désire; il suffit de le tenir à une assez grande distance.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XVIII

Madeleine.

(Suite.)

— Vous êtes une sainte, Mademoiselle ! mais le ciel seul tiendra compte de vos intentions.

— Le vicomte Hector de Kéroulas est bien mort, capitaine Roscoff ? mort sous... vos yeux...

— Non ! dit le commandant de la *Thémis*, mais il a péri dans un sinistre aux Antilles...

— Je savais bien ! dit Madeleine avec une explosion de joie, je savais bien... Mais qui vous affirme, qui vous prouve sa mort ?

— Rien ! quand je quittai M. de Kéroulas, ce fut la nuit, sur une île inconnue... je l'abandonnai à la Providence en lui remettant de la poudre et quelques vivres... Lorsque, plus tard, je cherchai dans l'immensité de l'Océan cette pointe de terre au nom ignoré, je trouvai le nom de M. Hector écrit sur les arbres, mais le vicomte était monté à bord d'un navire dont j'appris également la destination... Supposant que je m'informerai de sa destinée, il grava sur l'écorce d'un arbre sa courte histoire... Le *Xénophon* sombra en vue des Antilles... J'ai cherché vainement, partout ! vain espoir, poursuites inutiles : le vicomte de Kéroulas ne reviendra jamais, car s'il ne fût pas mort depuis de longues années, il serait en France, et sa cousine fût devenue sa femme...

— Sa cousine ?

— La fille du comte de Kéroulas, mon ancien capitaine.

— Il existe encore quelqu'un portant le nom de Kéroulas ?

— Celle qui le portait l'a changé pour un nom céleste... mais est-il possible, Mademoiselle ! que vous ignoriez ce que chacun sait dans le pays ?

— Les gens du pays ne parlent pas à la nièce du citoyen Noiroi, capitaine... Vous disiez que Mlle de Kéroulas...

— Est aujourd'hui Sœur Marie-des-Anges...

— Elle ! fit Madeleine avec stupéfaction.

— Je comprends l'espèce de contrainte dans laquelle parfois la jetait ma présence... Elle ne pouvait s'empêcher de songer en me voyant à la mort de son père... et quand elle me dit que les pauvres seuls étaient les héritiers des biens de Kéroulas, elle faisait allusion à son vœu de pauvreté... Sœur Marie-des-Anges a pu voir élever, aimer la nièce du citoyen Noiroi... Ah ! vous avez bien fait, Monsieur, de me révéler ce mystère ! Je vous devais seulement la vie physique, vous me rendez la possibilité de reconquérir ma vie morale, et dès demain je mettrai mon oncle entre l'obligation de restituer à Mlle de Kéroulas, en religion Sœur Marie-des-Anges, le domaine paternel, ou la crainte de me voir le quitter... Le cloître qui abrite cette sainte et noble fille aurait sans doute une place pour moi...

— Et vous redeviendriez pauvre sans regret ?

— Avec joie !

— Vous mériteriez d'être heureuse, Mademoiselle !

— Je le serai, dit Madeleine, s'il suffit d'avoir une bonne conscience. Maintenant que j'ai, par un acte de ma volonté, renoncé à un sanglant héritage, ne voulez-vous pas me donner la main, capitaine ?

Roscoff regarda Madeleine.

Emu, tremblant, il mit sa main robuste dans la petite main de la jeune fille.

— Quelque chose me dit, monsieur Roscoff, que le jour où je restituerai aux Kéroulas l'héritage que je refuse, votre honneur vous sera rendu.

— Dieu doit exaucer les prières des anges, Mademoiselle... Que vous réussissiez ou non dans vos projets, je vous suivrai par la pensée comme on fait des saintes visions entrevues... Je crois que votre propre générosité vous abuse, mais il est beau de se tromper ainsi... Noiroi n'a pas acheté les terres de Kéroulas, il n'a point relevé les murs du château ; pour opérer une restitution, facultative au gré de bien des gens... votre oncle veut vous marier dans le pays à un gentilhomme ruiné, et s'abriter sous la considération de votre époux,

—L'homme qui m'épouserait riche se déshonorerait ! dit résolument Madeleine.

—Mais si vous deveniez pauvre !... répondit lentement Roscoff.

—Alors personne ne songerait à moi !

—Personne ! quand vous auriez accompli un acte héroïque, quand vous auriez tout jeté en pâture à votre honneur. Ah ! jugez mieux les hommes, Mademoiselle ! et sachez qu'il en est encore dont le plus grand, l'unique orgueil serait non pas de vous mériter, qui oserait le croire ! mais de vous obtenir. . . ."

Pendant que Roscoff adressait ces mots à la jeune fille, tous deux se trouvaient debout la main dans la main. . . .

Madeline leva sur Roscoff un limpide regard qui troubla le marin ; il aida la jeune fille à quitter sa place, descendit avec elle sur la grève, lui indiqua le chemin de la falaise, puis, tandis qu'elle la montait, il contemplait sa forme gracieuse s'esquissant dans la splendeur d'une belle journée d'automne.

Elle disparut cette ombre aérienne, et Roscoff demeura immobile à la même place, se demandant s'il ne rêvait pas et si sa vie n'était point subitement changée.

XX

L'héritage maudit.

Le lendemain de ce jour, Madeleine envoya Marthon à la recherche de son oncle qui soignait ses rosiers dans le jardin ; Noirof répondit qu'il attendait sa nièce dans le bosquet. Quand Marthon transmit ces paroles à Madeleine, la jeune fille parut contrariée comme une personne qui heurte au premier obstacle. Elle commanda cependant doucement à Marthon de retourner au jardin, et de prier son oncle de la venir trouver aussitôt qu'il aurait fini.

A partir de ce moment elle l'attendit.

Madeline se trouvait alors dans une pièce tendue de sombres étoffes ; elle-même était vêtue de deuil, et tout dans sa démarche et dans son visage indiquait une vive préoccupation.

Elle n'attendit pas son oncle longtemps.

Un quart d'heure après, Noirof entra dans le petit salon.

Il s'arrêta surpris en face de Madeleine, puis il lui dit d'une voix un peu grondeuse :

—Je n'aime pas le noir, et tu m'avais promis de n'en plus porter.

—En effet, mon oncle, répondit Madeleine, et ce soir même si vous le voulez, j'aurai repris une robe aussi modeste, mais plus gaie. . . . j'ai tâché de me rapprocher autant que possible de ce que j'étais quand Marthon heurta à votre seuil, je mendiais. . . . et la robe que je porte à cette heure est loin encore de mes hillons. . . . J'avais pour tout bien l'anneau de mariage de ma mère et une médaille bénite. . . . ma famille, je croyais l'avoir perdue. Dieu est bon, il me gardait un second père. . . . vous vous attachâtes à moi avec une tendresse subite, profonde ; je vis dès le lendemain que vous m'adoptiez, que vous m'aimiez. . . . Vous avez satisfait à tous mes caprices d'enfant ; plus tard, rêvant pour moi un sort inespéré, vous m'éloignâtes de ce pays, et je reçus dans un couvent le bienfait de l'éducation. . . . J'ai répondu de mon mieux à votre tendresse. . . . au bout de cinq ans, rentrée dans ce château je l'ai trouvé embelli par vos soins, embelli pour me plaire. Vous qui refusez de prier et de croire, vous avez voulu que je puisse prier à toute heure, et vous avez songé à me rendre la chapelle. . . . Ah ! j'ai bien raison de dire que vous m'avez aimée.

—Oui, répéta Noirof, aimée plus que tout au monde !

—Seulement, reprit Madeleine, si vous m'avez beaucoup aimée, vous m'avez mal aimée ?

—Eh ! que fallait-il faire, mon enfant ?

—Il fallait vous demander si la façon dont vous m'éleviez était salutaire, et si je pouvais dans le milieu où je vis être heureuse comme les autres jeunes filles.

—Je comprends, dit Noirof, tu t'ennuies encore ; eh bien ! nous irons à Paris.

—A Paris ou à Kéroulas je souffrirai, mon oncle.

—Quelque chose te manque donc ?

—Oui, mon oncle.

—Quoi ?

—Le droit de lever la tête.

—Ah ! fit Noirof, on t'a dit. . . .

—Tout !

—Je devais bien prévoir que Mademoiselle de Kéroulas. . . .

—Sœur Marie-des-Anges a gardé un silence héroïque.

—Tu sais, tu sais. . . . après ? quoi ? que je suis Jacobin ?

—Je sais cela. . . .

—Que j'ai voté. . . . tout ce qu'on votait alors ! que j'ai laissé les nobles monter sur l'échafaud. . . . c'était mon idée, à moi roturier. . . . c'est pas un crime, après tout.

—Et le domaine de Kéroulas, mon oncle ?

—Je l'ai payé.

—Une somme dérisoire.

—Plus cher que Jean-Louis n'acheta les terres des Bénédictins.

—Ce n'est pas une raison, reprit Madeleine ; mais il ne m'appartient pas de vous juger. . . . cette fortune, je la regarde comme un dépôt entre vos mains. . . . pouvez-vous me jurer que si par un miracle du ciel un Kéroulas venait à reparaitre, il rentrerait dans ses biens. . . .

—Tu me tends un piège, dit Noirof ; il ne faut pas un miracle pour trouver un Kéroulas au monde, puisque Mlle Yvonne existe.

—Je vous parlerai d'elle tout à l'heure. . . .

—A qui fais-tu allusion ?

—Au vicomte Hector.

—Si ce n'est que lui qui me gêne. . . .

—Enfin, me donnez-vous votre parole ?

—De restituer Kéroulas ?

—Oui, mon oncle.

—Moi, jamais ! ce domaine, ces terres, je les aime, je dépense ma vie à les entretenir, à les fumer, à les améliorer. . . . leur valeur est doublée. . . . Je ne sais point ce que la Sœur Marie ou l'abbé Colomban t'ont mis en tête, mais on a surpris ta conscience, on t'a fait jurer de faire tous tes efforts pour obtenir que je renonce à Kéroulas en faveur du monastère, et toi simple et naïve, tu as consenti. . . . mais heureusement que l'oncle Noirof ne se laisse point conduire par des lisières. . . .

—Vous me refusez, mon oncle ?

—Sans nul doute.

—Positivement ?

—Très-positivement.

—Vous reviendrez sur cette parole, mon oncle. . . . je vous en laisserai le temps. . . . Si, au bout de six mois vous ne m'avez point juré sur ma propre vie de rendre au vicomte de Kéroulas s'il est encore de ce monde, ou à Mlle Yvonne, sa sœur, des biens qui vous ont amplement récompensé de vos peines, je jure, moi, de quitter votre maison et de n'y jamais revenir. . . .

—Tu me quitterais, Madeleine !

—Avec la certitude que vous ne m'aimez pas !

—Moi, ne plus t'aimer !

—Sans doute, vous me préféreriez votre fortune.

—Que t'a-t-elle fait pour que tu la laisses ?

—Elle me condamne à d'éternelles humiliations.

—Elle paya l'instruction que tu as reçue.

—Je ne recuse pas ce bienfait, il m'aidera à gagner ma vie plus tard.

—Voyons, petite folle, avoue que quelqu'un t'a arraché la promesse de faire la demande que tu viens de tenter.

—Personne ne me l'a conseillé.

—Seule tu as résolu de redevenir pauvre ?

—Pour cesser d'être misérable.

—Madeleine !

—Pardon ! mon oncle ! pardon !

—Je ne t'en veux pas, répondit brusquement Noirof ; je devais m'y attendre. Après avoir longtemps vécu en égoïste, n'aimant que l'or amassé à grand-peine et les terres conquises avec danger, je me suis pris à aimer une petite créature perdue par les grands chemins. . . . Elle me montra l'anneau de mariage de sa mère, elle m'ensorcela avec ses grands yeux, et quand une fois je l'eus pris sur mes genoux, il me devint impossible de la quitter. . . . Je commis une faute ce jour-là ! L'enfant devint aujourd'hui mon bourreau ; l'enfant gâté, élevée grâce à ma fortune, en demande aujourd'hui l'origine. . . . elle ne se contente pas de m'accuser, elle me méprise ! Madeleine, retiens ceci, quand on a fait ce que j'ai fait pour être riche, on reste riche ! *A continuer.*

MÉDECINE POPULAIRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

(Suite.)

ARTHRITE DORSO-LOMBAIRE (vulgairement *effort ou entorse de reins*).—Les articulations, qui unissent les vertèbres du dos avec la croupe, à la suite des efforts que font les animaux pour porter un fardeau, retenir une voiture trop lourde sur un terrain en pente, peuvent être atteintes d'inflammation ou d'arthrite, affection trop souvent confondue avec la luxation des vertèbres, maladie très-rare chez les animaux.

L'arthrite dorso-lombaire se fait reconnaître par les symptômes suivants :

Engorgement douloureux de la région dorso-lombaire, difficulté de marcher, de tourner sur place et de reculer, les jarrets sont rapides et paraissent écartés.

Traitement.—Repos absolu ; empêcher l'animal de se coucher en lui plaçant des sangles sous le ventre ; poser des cataplasmes émollients sur la partie malade ou la recouvrir avec des sachets remplis de son et les arroser constamment avec de l'eau tiède ; enfin, pratiquer des saignées.

Lorsque les symptômes inflammatoires sont calmés, on doit recourir aux frictions stimulantes avec l'alcool ou avec l'huile essentielle de térébenthine, dans les cas graves, on pourra avec avantage faire quelques raies de feu le long des vertèbres lombaires.

TUMEURS SYNOVIALES (vulgairement *vessigons, molettes*).—Pendant le cours des arthrites ou à leur suite, on voit paraître aux articulations de petites tumeurs molles et bosselées auxquelles on a donné le nom de *vessigons* quand elles sont voisines du jarret, et de *molettes* quand elles sont placées aux boulets. Ces tumeurs, que nous nommons *tumeur synoviales*, peu importe les articulations où on les observe, sont dues à une augmentation de la sécrétion de la synovie qui oblige la capsule qui la contient à se montrer extérieurement. C'est en quelque sorte l'hernie de la membrane synoviale articulaire.

Toutes les causes capables d'inflammer les articulations, comme le travail excessif, peuvent occasionner des tumeurs synoviales. On en observe cependant assez souvent chez les jeunes poulains qui n'ont jamais travaillé. Mais alors elles tendent toujours à disparaître spontanément, tandis qu'elles sont permanentes et augmentent de volume quand elles sont dues à un état morbide de la capsule synoviale. Les distinctions qu'on a établies pour désigner l'emplacement, la forme et l'étendue des tumeurs synoviales n'ayant aucune importance thérapeutique, nous ne nous y arrêterons pas. Le point important, c'est de savoir que les molettes et les vessigons ne sont dus qu'à l'inflammation aiguë ou chronique des membranes synoviales et qu'ils ne constituent, par conséquent, qu'un symptôme de l'état morbide de ces organes. La molette n'est à proprement parler qu'un commencement d'hydropisie à laquelle on donne le nom d'*hydarthrose*, lorsque la synovie est beaucoup plus abondante que dans l'état normal.

Traitement.—Lorsque les tumeurs sont récentes et peu développées, chez les malades jeunes et vigoureux, on peut espérer la guérison par l'usage des moyens capables de combattre l'inflammation, comme les saignées, les cataplasmes, le repos, le régime ; ensuite, les frictions, sèches ou avec l'esprit de vin camphré ou avec l'onguent mercurial, sur l'articulation malade.—En cas d'insuccès de ces moyens, on peut recourir aux vésicatoires, ou aux frictions locales répétées deux fois chaque jour avec l'huile de lavande et l'essence de térébenthine, mélangées par portions égales. Ces frictions doivent être précédées d'une friction sèche, un peu rude et prolongée.—La guérison n'ayant pas lieu, ce qui arrive le plus souvent, on doit recourir au fer rouge. Pour ne pas laisser de traces sur la peau, on a conseillé d'appliquer une couenne de lard entre le cautère et la partie malade.

Dr DE SAIVE

(A continuer.)

(Journal d'Agriculture progressive)

ANNONCES.



AVIS.

DISTRICT DE KAMOURASKA. U N Terme ou Session de la Cour du banc de la Reine tenant juridiction criminelle, pour le District de Kamouraska, sera tenu au Palais de Justice, à Saint-Louis de Kamouraska, le CINQ de DECEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

Je donne, en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre des Prisonniers détenus dans la Prison commune de ce District, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste ; et je donne également avis à tous Juges de Paix, Coronaires, Constables et Officiers de la Paix, dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

V. TACHÉ, Shérif.

Bureau du Shérif, Kamouraska, 27 oct. 1868.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

- | | |
|------------------------|------------------------|
| Cazes, Jean (2) | Cazes, Joseph |
| Dechène, Dlle. Séline | Grondin, Bruno |
| Gagné, Pierre | Ouellet, P., fils Nic. |
| Morais, Charles | |
| Ouellet, Rémi | |
| Roy, Adolphe | |
| Sirois, Dlle. Eléonore | |
| Taillardins, Frs. | |
| Verret, Mme Frs. | |
- 12 novembre 1868. J. DIONNE, M. P.

WHITLOCK'S HORTICULTURAL RECORDER.

(Journal Horticole.)

\$1.50 par année, payable d'avance. 20 CENTIMS chaque copie séparée.

A ceux qui désirent payer à la fin de l'année \$2, s'ils le demandent le 1^{er} JANVIER 1869.

ADRESSEZ,

The Whitlock Exposition et Exchange Co., 245 Broadway, N. Y. ANDREW S. FULLER, Editeur.

LE JOURNAL le plus à bon marché qui ait été encore publié sur cette matière et le seul qui donne une liste du prix des arbres. Tiges et plantes dans "Toutes les pépinières réunies en une seule." Il contient aussi une liste des meilleurs instruments de ferme, de jardin et de ménage, et ses pages sont remplies d'articles des meilleurs écrivains en horticulture et en agriculture. Comme encouragement spécial les propriétaires offrent d'envoyer une tige des variétés de fruits suivants à tous ceux qui enverront leur adresse avec \$1 50 :

Framboises de Clarke. Framboises sans épines de Davison. Framboises d'Ellisdale, Gadelles noires Mammoth du Missouri, Gadelles noires Tow Kittatinny. Ou, à qui-conque enverra 25 centims de plus, franc de port, ils expédieront.

UNE LIVRE DE PATATES HATIVES.

Ces plantes seront soigneusement emballées et transmises par la malle franches de port, au printemps prochain.

GRAMMAIRE GOSSELIN

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la Gazette des Campagnes, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

AUX

ABONNES RETARDATAIRES

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la Gazette des Campagnes et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Editeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants : MM. Rolland et fils, à Montréal ; MM. Garant & Trudel, à Québec ; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.

PRIME!!!

AVOINE DE LA NORVEGE

Nous prions nos lecteurs de profiter de l'occasion qui leur est offerte de se procurer de l'avoine de la Norvège.

Si tous nos abonnés s'empressaient de nous faire parvenir le prix de leur souscription à la *Gazette des Campagnes*, d'ici au 29 novembre prochain, comme nous aimons à le croire, nous serions en état de leur faire parvenir un *paquet suffisant d'avoine de la Norvège* pour qu'ils en puissent récolter plusieurs pots.

Un correspondant de l'*American Agriculturist* de New-York, M. W. Bancroft, dit avoir récolté huit pots de cent graines de cette avoine.

La prime paierait à peu près l'abonnement; et, l'an prochain, nous aurions dans le pays au-delà de cent minots de cette avoine qui dans les Etats-Unis est vendue dix piastres le minot.

Si cette prime était bien accueillie par nos abonnés, ce serait pour nous une occasion de leur offrir à l'avenir de nouvelles primes, et leur faciliter par là l'essai de graines ou de légumes les plus recommandables d'Europe ou des Etats-Unis.

Le prix élevé des produits agricoles actuellement sur nos marchés, devrait encourager chaque abonné à profiter de la prime d'une avoine dont le rendement triplerait ses revenus.

Les nouveaux abonnés d'ici au 1er décembre, auront également droit à la prime en payant leur abonnement d'avance.

Plusieurs de nos abonnés nous ont exprimé le désir de se procurer, outre la prime, une quantité de cette avoine de la Norvège :

Voici à quel prix nous la leur procurerons :

Une pinte.....	\$ 1.25
Deux pintes.....	2.00
Un quart de minot....	4.00
Un demi minot.....	6.00
Par minot.....	10.00

Elle sera expédiée quinze jours après que la demande en aura été faite.

FIRMIN H. PROULX.

A VENDRE

A la LIBRAIRIE AGRICOLE de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière :

VIE DES SAINTS

Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'Abbé H. R. Casgrain. Prix : \$1.50 le volume; la douzaine, \$16.00

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* :

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

DU

CLERGÉ CANADIEN

PAR L'ABBÉ C. TANGUAY

Prix : 3s. 9d.

PRIME OFFERTE À TOUS NOS ABONNÉS. AVOINE DE LA NORVEGE!!!

Le soussigné offre à MM. les Souscripteurs de la *Gazette des Campagnes* qui auront payé leur abonnement d'ici au 20 novembre prochain un paquet de cette avoine suffisant pour en faire l'expérience. L'envoi en sera fait le 1er avril prochain. En cela nous ne faisons que suivre l'exemple de la plupart des journalistes agricoles aux Etats-Unis, qui ont voulu procurer à leurs abonnés l'avantage de faire l'essai d'une avoine qui a donné un aussi bon résultat partout où elle a été essayée.

FIRMIN H. PROULX, Edit.-Prop.



DISTRICT DE MONTMAGNY. UN Terme où Session de la Cour du Banc de la Reine tenant juridiction criminelle, pour le District de Montmagny, sera tenu au Palais de Justice, dans le Village de Montmagny, MERCREDI, le VINGT-CINQUIÈME jour de NOVEMBRE prochain, à NEUF heures du matin.

Je donne, en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre des Prisonniers détenus dans la Prison commune de ce District, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste; et je donne également avis à tous Juges de Paix, Coronaires, Connétables et Officiers de la Paix, dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

J. D. LEPINE,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montmagny, 21 oct. 1868.

RUCHES AMÉLIORÉES

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

CES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honore le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

La Ruche de la Fermière Canadienne, de l'invention du Soussigné, la seule adoptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur. — Prix \$2-50.

La Ruche de l'Amateur, à cadres mobiles, en Bois ou en Paille, la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les Abeilles avec système. — Prix \$5.00.

D'amples renseignements sont donnés à ceux qui achètent ces Ruches.

Il croit devoir mettre en garde contre les prétendues améliorations offertes par des spéculateurs ambulants.

A vendre chez M. W. EVANS, marché Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET
Apiculteur à St. Hilaire.

A VENDRE à la librairie agricole de la *Gazette des Campagnes* :

ESSAIS POÉTIQUES

PAR

LÉON PAMPHILE LEMAY

Prix : édition de luxe, \$1; édition in-16, 60 cents.

Manuel pratique de Jardinage contenant la manière de cultiver soi-même un jardin ou d'en diriger la culture, par Courtois-Gérard, marchand grainetier, horticulteur. Prix, 3s. 9d.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.